

cette question fut référée par les Commissaires à leurs Gouvernements respectifs et la Commission s'ajourna au deuxième jour d'août prochain, avec l'espoir que dans l'intervalle, cette difficulté pourra être aplanie.

Conformément à l'Acte passé à la dernière session la question de la Prohibition a été soumise à un plébiscite ; le résultat officiel de la votation vous sera soumis.

Je remarque avec plaisir que la mère patrie, le Canada et les autres possessions britanniques ont adopté le taux commun d'un penny pour le port des lettres. La satisfaction avec laquelle cette mesure a été accueillie par le peuple canadien est une nouvelle preuve du désir qui existe parmi la population en général, de voir l'établissement de rapports plus intimes entre la mère patrie et les autres parties de l'Empire.

Je suis en outre heureux de pouvoir constater que l'état prospère des finances du pays a permis de réduire de trois à deux cents le taux du port des lettres à l'intérieur du Canada, à dater du premier janvier dernier ; bien que cette réduction doive entraîner une diminution temporaire du revenu, il y a lieu, cependant, d'espérer que le taux ainsi diminué sera d'une telle utilité pour l'avancement des affaires et l'échange général de correspondance, que dans un avenir assez rapproché, les revenus du département des Postes atteindront leur ancien chiffre.

Depuis la dernière session, on a obtenu d'amples renseignements sur l'étendue et la valeur des gisements d'or et de minéraux précieux dans le Yukon et autres parties du Canada. Les revenus provenant du Yukon ont été, jusqu'à ce jour, assez considérables pour faire face aux fortes dépenses qu'il a fallu encourir pour faire respecter la loi et maintenir l'ordre ; et il a été jugé à propos, dans l'intérêt général, d'autoriser la construction d'une ligne télégraphique dans le but d'établir des communications rapides avec la population de ces territoires éloignés.

Une mesure à l'effet d'établir une meilleure délimitation des districts électoraux du Canada, ainsi que plusieurs projets de loi de moindre importance, vous seront soumis.

*Messieurs de la Chambre des Communes :*

Les comptes publics seront soumis à votre examen, ainsi que les estimations budgétaires pour l'année prochaine ; elles ont été préparées en tenant soigneusement compte des besoins du service public, de l'économie et des responsabilités imposés par les progrès rapides du pays.

*Honorable Messieurs du Sénat :*

*Messieurs de la Chambre des Communes :*

Je suis persuadé que les importants sujets que je viens de mentionner mériteront vos sérieuses études et que vos efforts les plus énergiques auront pour but de favoriser les intérêts publics et la prospérité du Canada.

Il a plu ensuite à Son Excellence le Gouverneur général de se retirer, et la Chambre des Communes est retournée à sa salle.

### NOUVEAUX SENATEURS.

L'honorable JAMES W. CARMICHAEL de New-Glasgow, et

L'honorable JOHN YEO, de l'Île du Prince-Edouard, sont présentés et prennent leurs sièges.

### DEPOT D'UN PROJET DE LOI.

“ Acte concernant les chemins de fer. ”—  
(L'honorable M. Mills, ministre de la Justice.)

La séance est levée.

### SENAT.

Séance du lundi, le 20 mars, 1899.

Présidence de l'honorable C. A. P. PELLETIER, C.M.G.

La séance est ouverte à trois heures.

Prières et affaires de routine.

### NOUVEAUX SENATEURS.

L'honorable WILLIAM KERR, de la ville de Cobourg, Ontario, et l'honorable JOSEPH ARTHUR PAQUET, de la ville de Québec, sont présentés et prennent leurs sièges.

### L'ADRESSE EN REPOSE AU DISCOURS DU TRONE.

L'ordre du jour appelle :—

L'examen du discours prononcé par Son Excellence le Gouverneur général en ouvrant le parlement.

L'honorable M. KERR : Messieurs du Sénat, je suis, en me levant, encouragé et inspiré par ces paroles immortelles proférées il y a longtemps : “ Que l'Angleterre s'attend à ce que chacun, aujourd'hui, fasse son devoir. ” Ce qui m'encourage aussi est ma conviction que cette honorable Chambre m'accueillera avec la sympathie et les égards qu'elle ne manque jamais d'avoir pour le plus jeune de ses membres. D'un autre côté, je suis soutenu par le plaisir que j'éprouve à la pensée que je suis appelé